# Le Patriote Francais.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU,

CELEGAR RE LUETICOU

PRIX.

Jounnal. Ruedelas Camaras n. 31.

Le PATRIOTE parait tous les jours, le lumit excepté. On souscent au bureau du PATRIOTE ou on recevru les annoves, lettres et avis, depuis 10 houres du mutin jusqu'à 4 houres du soir. Les lettres et paquets doivent être adréssés vanno.

L'ABONNEMENT 3 princons par mois

ALMANACH FRANCAIS.

Veudredi G.-Repriso de Thuin (Espagne) par le général Saluguet (1703.)

#### FRANCE.

VIE PUBLIQUE ET PRIVRE DE M. DE LAMARTINE.

Un des hommes les plus consciencioux de la gauche indésendante, un égrirain dest count par des travaux distingués, M. Chapuis-Montinville, député du abpartement Ide Snone et-Loire | qui s'honore d'être représenté par M. de Lamartine, et ancien ami de l'illustre gesteur, a fait paraitre un ouvrage intéressant destiné à peindre et à faire comprendre l'homme de génie et de cœur sur lequel les voux de toute la France, cont fixée en ce moment. Nove ne suvrons pas la hiographie dons tous les détails médits qu'il nous donne sur les commencemens et la jeunesse du poste. Nous aimons micux reproduire les pages dans lesnuelles se trouvent expusée les principes et les idées de l'homma politique. M. Chapuis-Mont aville incente ce qu'il a vu ; il mintre dans la pousée parlementaire de M. de Lamartine cette unité qu'il a de ses yeux abservée. Nous amo s'à voir it à constater cet accueil cordial et configut fait & M. de Lamartino par tous les organes de l'opposition sérieuse, soit dans la chambre, soit dans la

FEUILLETON.

ETUDES SUR LA REVOLUTION.

LE SOLDAT DE LA REPUBLIQUE.

(Suite.)

D'ailieurs, le soldat de la réjublique n'a-t-il pas autour de lui mille et mille sujets d'excitation à l'heroisme ! Livezles livres du temps : cet homine s'était endormi esc ave, et se réveille libre. Il doit combattre les vils entellites des tyrans. Il deit défendre les frontières de sa patrie régéné. ice. Vainque er, il assure con existence de républicain; vaincu, il n'a plus que la perspective des vengeances et iccutions L'amous-propro contribue, a agran son courage. Ses conomis l'ont appelé soldat de papter, et ont annonce qu'ils le mettraient bientot à la mison. A tout instant, il voit célébrer des fetes à l'occasion de victoires remportées, da propagandes nouvelles et de pays conquir. Os bien, c'est la mort d'un soldat illustre, auquel la Prance entière rond les derniers honneurs, qui exalte son imagination. Les théâtres, les cafés, los salons retentissent des mots de guerre et de cicloire. Pas un vaudeville où il n'y ait le couplet obligé ser les héres de nos frontières : pas un journal qui na rapporte quelque trait de cou-28ge militaire : pas une conversation qui n'aboutisse à jeter dans les cœurs le désir de combattre. Il circule des Manuels destinés à former des bruves. Et dans quel atylo sont écrits ces livres où checun va puiser l'amour du pays! L'auteur anuvent no aut pas l'orthographe; mais, solon le langage du patriotisme, il parle bien franque. Les Fatles du peuple français mettent cos paroles dans la bouche des ennemis de la France : "Quel est donc ce pouvoir de la liberté qui élève l'homme ou dessus de lui même, qui :

press. L'écrit dont nous parlons opprécie parlaitement la valeur et l'importance de la conquête que vient de faire la cause nutionale, et les citations suivantes out de plus le mérite de tracer un résumé sapide des divers événemens pulementaires auxquoles M. de Lamartine s'est mélé et qui tiennent une si grande place dans l'histoire des douze demiéres années :

Lorsque M. de Lamartine arriva à la chambre, les passions étaient vives, car la réaction était flagrante. Quelle est as première perole? quelle est as première perole? Una pensée de clémence, une parole de misérirorde. Il monte à la tribum pour exprimer le vœu que le gouvernement et le pays s'entendent pour cublier le passe, et pour effacer avec leur toute-puissance les demières traces de nos discordes civiles.

Il s'agissait afors de la Voudée et des ministres de Charles X.; à peu de temps de la, il s'est agi des insurgés de Paris et de Lyon, des patriotes souievés de 1834; et la même voix s'est retrouvée pour faire entendre les mêmes conseils, pour demander la même clémence.

Le premier acte parlementaire de M. de Lamartine est tempremit déjà de ce caractère libéral, et universel, je dirai, qui distangue sa politique.

que je suis un partissa de la chousanterie et que je garde en sectet ma fulciré à ce qui n'est plus, mais à ce qui peut renaître. Si je solicite le pouvoir d'efficer les desfiérs vestiges des insurrections de l'aris et de Lyon en ouvrant les prisons et en faisant graces à ceux que la future a re-

transforme en Spartiate le l'arisien, jadis si énervé, et la Français si léger! Autrefois ils reculaient au deuxième eoup de feu, ils n'etaient à l'épreuve que du premier : au jourd'hui, einq campagnes ne les ont print rascusses de lauriers: la France est couverte de guerriers mutiles qui ont toujours le même courage, la même valeur, et qui tous brû'ent de rapandru pour la patrie le peu de sang qui leur reste. Une génération entière s'est précipitée dans les combaits, et tous les Français sont déterminés à périr jusqu'au dernier, plutôt que de laisser entamer leur république. Quel est done le Dieu qui les anime ! Tout le monde alors peut s'immortaliser, et mériter que son nom figure parmi ceux des heros.

Mais jusqu'à présent nous n'avoir parlé que du soldat proprément dit, de celui qui fait le métier des armes.

Une autre esiéce de soldit veut avoir se part de nos éloges et notre admiration. C'est le citoyen des villes frostières. Toujours surgle qui vive, empéché dans son commerce par un siège, emprisonné dans su ville, réduit aux defnières extremités, manquant de provisions et quelquefois de pain, suiné par l'incendie que les bombes out allume dans sa demoure,-il court sur la breche; il a d'abord le courage du désespoir. Lorsque l'ennemi langa dens Lille soizanto milo boulets, et qu'un siègo de plusieurs semaines semblait avoir épuisé toutes les forces et toutes les ressources des Lillois, les habitans abindonnérent alors ce courage de déscapoir, courage force et négatif, pour s'é. lever à la hacteur de l'infroisme. Ils comprenaient bien qu'il a'agissait du destin de la Prance, et que la levée du siège de leur ville serait un bonheur pour tous. Ils jurerent de s'ensevelir sous les décombres, plutôt que de se rendre.

Cette conduite du vrai soldat citoyen soit à Lille, soit à Thionville fait honneur au nom français. Qu'on se ve-présente le marchand ou l'euvrier métamorphene sont à

mis en ses mains, on dira que, suivant les privilèges de la poésie, j'ai possé aubitement sur un nuage dans le camp révolutionnaire. Que m'importe ces appréciations différences! Que me fait, à moi, de voir mes intentions méconnes, mon but incompris! je remplis un devoir et je sais où je vais, cela me suffit."

Cependant la politique intérieure devenent de jour en jour plus difficile, M. de Lamartine y prend une part plus active encore. Le gouvernement avait pour : les orages soulevle dans le pays lui faissient craindre de ne pes être armé suffisamment ; les associations politiques se rattachaient, dans sa pensés, sux mouvemens intérieurs de l'opinion, à l'effervescence qui avait ensanglanté malheu. reusement nos places publiques. Comme des étres faibles, il poussa la répression à l'excés, et il vient proposes une bii qui, au lieu de régler, comme cela était raisonnable, le droit d'association, détruisit ce droit, qui cependant appartient à l'intimité de la société. Cette précaution soupgen. neuse, ce despotisme à toujours qu'en vensit reclamer, ne pouvaient en aucune sorte être-agréés par M. de Lamertine. Aussi repouars-t-il lo projet dans ees dispositions exorbitantes, et aurtout dans su prétention de permanence; li fit au pouvoir la concrasion de lei accorder, au loi temporalement sevoulant qu'elle prit fin à une époque fixe et prochaine et que la droit fut rétabli et réglé. Mais comme les concessions raisonnables étaient réponssées par un pouvoir qui vou'ait tout obtenir d'une majorité docile, il vota contre la loi, et avant de descendre de la tribune il fit en tendre de nobles et saintes paroles.

coup en pionner ou en artilleur! le pére de s'mille quitlant sa semme et ses ensans, pour aller se battre sur la bréche. Des semmes, qui ne redoutent pas ses travaux de la guerre! Des ensans qui sont nombre dans les sorties! Les mots de liberté et patrie ont improvisé ces héros populaires. Les combat finis, i's rentrent chez eux, et se comptent. Beaucoup manquent à l'appel, et ne s'assections pas au s'yer qu'ils out désendu. Plus d'une mère, plus d'un ensant ont disparu. Mais comment verser des larmes quand la liberté trinmphe! Les survivans se consolent, car leur perte particulière a servi au salut commun. On oublie dans les sêtes patriotiques ses morts de la veille, ou hien on jure de les venger.

Au siège de Granville, le 26 brumaire an Ill, tous les habitans avaient pris les armes. À leur tête marchait un officier municipal, décoré de son écharpe. Il vist défendire un poste vigoureusement assailli, et cris à ses compagnens : S'il est un lache parmi nous, qu'il périsse à l'instant sous nes coups ; quant à nous, plutôt que de nous rendre, nous devois nous ensevelir sons les remparts. La patrie a les yeux ouverts sur nous, sachous mériter l'hosneur d'êtra Français. Au même instant, un houlet de canon le renversa. It y eut un carnage hor ible, car les habitans de Granville voulaient veoger leur chef. Un incendie s'étant déclar de ne la ville, les femmes et les enfans parvinrent & l'éteinère aux cris de :

Allons, enfans de la patrie, Le jour de gloire est arrivé-

Enfin, /a Jictoire restaleux babitere: "Cette mémorable journée, dit hondriquement Grassat Saint-Saureur, coêtz cent disquaixe because serviou à la république, et checa a de ces bêros coûts plus de dix calaves."

(Le mit de produit minire.)

Tout en b'amant avec raison les insurrections de l'aris et de Lyon, il en craignit pas en ce tema la de faire remarques la capalité magnanime et désintéressée du peuple de Lyon de 1881, la raqu'aprés sa victoire, maitre de la capalité de la capal

"Ayons d'autres conciliateurs que nos soldats, dit-il, d'autres argumens que nos baionnettes, cherchons les causes, trouvous es remédes à ses maux, à ses erreurs à nos périls. Tout nous somme de nous en occuper sérieusement; mettons enfin la charité dans nos lois; mettons enfin les intérêts, la morale, la religion et le bouheur du peuple à l'oudre du jour.

Etait ce la le langage d'un conservateur étroit ?

Cette double i-lée de prêter main firte au gouvernement, dans les limites de la constitution, contre les agitations du dehors, de lui donner de salutaires avertissemens sur sa conduite, sur ses erreurs, sur ses fautes, ne l'abandonne plus.

Les crédits additionne's raménent une discussion politique. M. de Lama tine se présente à la tribine et somme encore une fois la majorité et les ministres de se préoccuper non seulement de la répression matérielle, mais iles mesures à prendre pour satisfaire à de légitimes intérêts, à de nationales espérances.

La majorité et le ministère ne le comprennent pas : l'opposition elle-méme ne voit pas que c'est l'un des siene, qui, avec l'autivité de son caractère impartial et généreux, vient dire ce qu'elle dit, réclamer ce qu'elle réclame.

L'homme d'état et l'homme de bien ne se laissent pas décourager, cependant; le ministère persévére dans sa politique de rigueurs inutiles, et M. de L'amartine dans sa politique de clémence.

Le marcehal Gérard, ce vieil ami de l'empereur Napoléon, l'un des plus illustres vétérans de ces grandes armées qui ont rempli le monde de notre nom, l'un der hommes les plus purs, les plus digues et les plus modestes, a'était retiré de la présidence du couseil, parce qu'il voulait l'amnistie. MM. Thiers et Guizot, assistés de M. Persil, étaient des maîtres de la situation.

(La-suite au prochain numéro.)

Nous avons relevé quelques inexactitudes du Moraing-Hérald à propos de la dot de la princesse de Joinville. Un journal qui peut être bien informé donne de nouvenux détails qui confirment ce que nous disions en le complétant.

"La princesse du Brésil apporte à son époux, par con Trat de mariage : le 1,000,000 fr. en argent ; 20 180,000. Ir. de rente sur le 6 0,0 brésilien ; 30 vingt-cinq lieues de terres dans la province de Sainte-Catherine au choix du prince, dans les meilleures localités. Cette prevince, sinués le long de la mer, contient de magnifiques forêts et des mines. Le La princesse possède, comme fortune pri, wée, 26,000 fr. de rente, en cent guarante-cinq inscrip. Lions sur le 6 0,0, et pour environ 200,000 f. de diamans et bijous : 50 l'empereur du Brésil fait don à sa aœur de 300,000 f. pour son trousseau.

"Les droits à la couronne du Brésil sont expressément réservés à Mme la princesse de Joinville; elle deviendra impératrice du Brésil, à l'exclusion même de sa aceur ainée, la reine de Portugal, si l'empereur D. Pedro II et la princesse dons Januaris, l'héritière présomptive, vienment à décèder sans héritiers immédiats. Cette clause est insérée dans le contrat de mariage de la princesse."

Quant à la princesse, il semble que les feuilles officielles qui ont eu occision de parler d'elle, sient évifé à des ein de tracer son portrait. Ce que l'on a de plus précis à ce sojet, jusqu'à présent, est le passage suivant d'une lettre de Brest au Constitutionnel:

La princesse & une physionomie agréable; elle est jeune et gracieuse. Ses cheveux mut chitain-clair; elle a la fraicheur et la boauté de son âge; il y a beaucoup ade souplesse et de gruce dans sa taille aveite et élégante."

(Commerce.)

#### Montralingo.

Discours prononcés au fort à la derniere reception de MM. les officiers de la légion française et de la legion italienne.

Le colonel Thiebaut en tete de MM, les offi-

ciers de la légion française, a prononcé le le discours suivant:

M. le president et MM. les ministres, lorsque nous avons pris les armes dans cette lutte de la liberté nous l'avons suit avec la résolution de ne les quitter qu'apres avoir remporte la victoire.

Le danger ne nous arrêtera pas, et nous n'aurous atteint le but de nos vœux quand nous marcherons contre ces barbares qui tous osent la menacer, le gouvernement peut etre sur en celà, que je ne suis que l'interprete des sentiments de tous mes compagons d'armes qui me font l'honneur de les représenter ici; assurant, que notre meilleure récompense, sera la victoire sur la quelle nous comptons, et sur la prospérite de ce pays dans lequel nous nous défendons les principes de la liberte et de l'homanité.

Le colonel de la legion italienne D. Jose Garibaldi, en tete du corps d'officiers a prononce ce discours:

Je suis un proscrit, mais je m'honore de ma proscription. La republique ne me doit rien parce que j'ai trouve chez elle asile et protection, jai adopte ici et partout la cause de la liberte et de la civilisation, et je combattrai pour elle dans la republique avec le meme interet et la meme decision que je l'aurais fait pour ma patrie, parce que je la considere comme telle. Je avis persuade que, pas un dés compagnons sous mes ordres ne voudra dementir mes sentiments a ce sujet, numero ceux des français chez lesquels je reçus aussi un asile lorsqu'ils combattaient pour les memes principes.

Tous sont disposes à desendre cette capitale comme ils desendraient le loit sous lequel ils sont nes.

S. E. M. le president de la republique repondit en ces termes:

MM, les chefs et officiers, le gouvernement de la republique a vu avec la plus grande satistaction la decision heroique et spontanee de vos legions, le gouvernement en est reconnaissant et vous assure la gratitude eter nelle de la Republique: dejà elle a dicte les lois qui vous l'assure, et qui recerront en temps et lieux leur entiere execution. Le convernement se repose avec confiance en l'idee que vos efforts reunis a ceux des braves orientaux, donneront un jour de gloire à la patrie qui se rappellera sans cesse vos noms avec joie et avec interet; MM. les ministres s'etendront plus sur ces idees, moi je me borne a vous leliciter pour votre enthousiasme à la cause de la liberte.

M. le ministre du gouvernement et des relalions exterieures prit ensuite la parole, et dit :

MM. les colonels, commandants et officiers des legions de la liberte; dejà M. le president de la Republique vous a manifeste les sentimens qui animent le gouvernement à votre egard; à moi qui ai l'honneur d'en faire partie est devolu le plaisir de vous dire que l'autorite compte comme une faveur unique l'honneur de se trouver à la tete de vos efforts glorieux, dignes fils de la liberte.

Dans cette lutte en faveur de la civilisation et de l'humanite, il compte comme une de ses grandes satisfactions, celle d'avoir assiste à la decision heroique de vos légions & soutenir jusqu'à la fin , la lutte dans laquelle nous nous trouvous compromis: cette decision messieurs, qui sera transmise de bouche en bouche en votre honneur jusqu'à la posterite la p'us reculee, qui formera dans l'histoire une page d'or, une de liberte, de civilisation et de progres, voit luire en elle, joint à la noblesse de sentiments, un desinteressement qui vous linnore, et lui est le precurseur du jour immediat où vos epees se feront sentir au front des vandales en les changeant en poussiere. Alors messieurs, s'elevera un monument glorieux et durable sur lequel la republique inscrira sa gratitude pour ses heroiques defenseurs; la seront vos noms, et vos fils diront avec orgueil qu'is n'avaient point herites en vain des souvenirs de Rome et des gloires de la France ; alors aussi le gouvernement fera valoir les fois dictees deja en recompense de vos services, en un mot, alors, vous autres aussi jouirez & legal des hraves orientaux des fruits de la paix et de la civilisation.

S. E. monsieur le ministre de la guerre et de la marine diten suite:

L'acte de nouvelle décision des légions étrangères, est grandement honorable pour tous les individus qui les composent, son résultat était prèvu par tous ceux qui savent comprendre que les hommes de valeur ne savent point retiogader a la vue de dangers d'aucun genre. Les soldats des légions marchant de pair avec les soldats de la république mettrent a leurs piede ceux qui entravent leur marche et méritant la gratitude de la pairie auront fait beaucoup jeur la gloire et tout pour la liberté; ch il est doux de s'endormir en paix entre la liberté et la gioire.

Alembro du gouvernement, j'ai rempii un grand actè de justice en lui rendant compte des succés de ces jourà passés, je lui dis qu'aucun éloge ne serait suffisant pour qualifier la conduite des legionnaires italiens et français. Soldat de l'armée je ferai connaître aux corps les plus éloignés combien sont dignes de leur applaudirsement et de leurs simpathies, ces compagnons, braves et ve tueux, qui par leur nombre doublent la force de cette armée. Litoyen de la république je vais me hater de rappeler à mes compatriotes la gratitude qu'ils doivent a d'aussi nobles auxiliaires.

Plein de confiance. j'espère qu'au jour du combat la finile des esclaves qui sont en avant seront anéantis. Alors je n'occuperais plus ce fauteuil, j'espère qu'il me seras permis de combattre comme soldat la défense de la liberté, ators mon poste sera au milieu des légionnaires étrangers, gloire qu'après le triomphe je me plairais à repêter à ma patrie et au monde.

M. le ministre des finances ajouta: il me reste quu à ajouter sur ce qu'on dit S. E. M. le président et MM. les ministres du gouvernement et de la guerre; mais comme
chargé des finances de la république, je peux assurer,
MM. les chefs et officiers des légions française et italienne,
que les lois destinées à récompenser leur béroique effort
so remplira religieusement et qu'à cet effet je dédierai iscossemment mon attention. Le République veut que ces
défenseurs et teurs familles soient beureux à l'égal de
l'orgenil de leur concience antisfaite, pour avoir travaillé
au bien, et par les applaudissemens du monde pour sa bravoure et es constance.

Cette allocution terminée MM. les chefs et officiers deficient en présence du gouvernement possédés du plos grand enthousiasme et les musiques des legions executérent alternativement les marches orientales, françaises et italiennes, Les circon-tonces difficies dans lequelles so trouvent le pays, repullissant aussi sur nous; nous obligent quoiqu'à regret, de supprimer les journaux que nous donnons gratis à nos amis; en conséquence, à compter de samedi, ils no leurs seront plus remis.

Nous lisons dans le Constitucional :

Les malheureux espagnols qui, séduits et trompés par les agents de Rosas, abandont èrent ce pays pour aller chercher fortune au Bresil, sont aujourd'hui bien repentans de leur imprudence. Il leur est mille fois dou-loureux d'avoir abandonne ce beau sol, où, en peu de temps l'homme industrieux acquiert un bien-être et vit preifique et respecté, pour courir après une autre meilleure chimère qu'ils n'unt encore pu rencontrer dans d'autres pays où ils se transportèrent séduits et trompés par de fausses promesses.

On leur avait sait entendre que le consul espagnol de Rio Janeiro, leur préparait hospitalité, accours et travail, et, autant que lui, ces malheureux sont restés surpris, indignés de la persidie avec laquelle s'on a abusé du nom de l'un et de la bonne soi des autres. Tout était saux, tout n'était que mensonges.

Nous avons en notre pouvoir deux lettres de ces mêmes espagnols, qui emigrérent de cette capitale a celle du Bresil, qui le prouvent en suppliant en même temps leurs amis d'employer toute leur influence pres du gouver-nement or ental pour obtenir la permission de de revenir en son sein. Ces victimes de la malveillance et de la jalousie du tyran sont bien dignes de compassion.

## AFFAIRES DE LA PLATA.

Encore un point du monde où nos ministres, empresses de se mettre partout à la remorque de l'Ang'eterre, laissent nos intérêts dans le plus déplorable état. En vain le résident français, M. le comte de Lurde, a til fait prevenir à l'aris les réclametions les plus vives, justice ni protection a'ont pu être obtenues jusqu'ici; les capitaux des négociants français qui, il y à peu de mois, atteignaient 150 millions, sont presque réduits à néant, et c'est après avoir épuisé tous les moyens de mettre un terme à leur déplorable position que les négociants français du territoire de Buenos. Ayres viennent d'adresser à la chambre une pétition que M. Bil'aut a déposée devant ses col-

Les faits les plus facheux forment la contexture de cette pièce, et on ne saurait lire, sans indignation, cette nouvelle preuve de la fatale incurie du gouvernement. Les
Français sont non sculement rançonnées et pillés par les
troupes argentines, mais encore on les enrégimente de
force dans l'armée du général Oribe. Plusieurs ont été
toès en défendant leurs biens; on en cite, et même des
femmes auxquelles tout, jusqu'aux vêtemens, a été enlevé.
Quant aux fameux traité du 29 octobre 1840, c'est une
lettre morte; les Argentius no paraissent pas s'en souveairs; car il est permis de croire que les commandans de
nos forces navales n'out pas reçu l'ordre d'avoir meilleure
mémoire, puisque sur aucun point ils a'accordent protection à nos pationnaux.

La pétition presentée à la chambre, conclus par demander: 1. une protection plus efficace à l'avenir; 2. une jeterrention armée, au besoin, pour défendre les Français résidant dans la Plata; 3. des indemnités, non plus des promesses d'indemnités pour ceux de nos nationaux qui ont été dépositiés soit avant, soit après le traité du 29 octobre.

Nul donte que ces demandes ne parnissent fondées: copendant nous craignous bien que la vigueur qu'elles supposent dans nos gouvernans n'existe pas, et que les récla mants n'en soient encore pour leurs pertes et la France pour an nouvel accroc à sa d'gnité.

[Quotidienne.]

On lit dans l'Echo Français et dans le National du 8 juillet dernier.

M Billant vient de déposer sur le bureau de la chembre une pétition revêtué de la signature de quarante des principaux commerçants du Paris. Cette pétition contient les plaintes les plus graves sur la situation de nes compatristes dans le Rio de la Plata. Le paragraphe suivant, que nous en extrayons, peut donner une idée de la protection dont jouissent' nos nationaux à l'étranger, sous le régime de la paix partout et toujours.

à Depuis six mois, malgré la signification faite conjoin sement par les ministres d'Angleterre et de France, une armée argentine a passó l'Uruguay, et a traversó, en com. mettant des excès en tout genre, une partie du territoire do l'état Oriental. Les maisons et les estencions d'un grand numbre de nos compatriotes ont été pillées, saccagées ou incendiées; p'usieurs Français ont péri en vou. lent défendre leurs propriétés; d'autres ont été enlevés de vive force et contraints à prendre les armes, et, en ce mo. ment ils servent malgré eux dans les rangs des soldats du géneral Onbe. Ceux qui s'étaient fixés & Montevideo ou ceux qui y étaient venus de l'intérieur, croya t y être eu surete, n'out trouve, il faut le dire, ni les pre ni les autres, la protection qu'ils avaient le droit d'attendre; cette protection leur a toujours manqué avant comme depuis l'arrivée de notre escadre dans les eaux de la Plata.

" Cet abandon dans lequel on a laissé les Français de ce pays a été cause que plusieurs des soussigués sont reveuus en France au détriment de leurs affaires. "

Amiral, consu', pourquoi affectez vous ne pas comprendre que les hommes d'Oribe ne peuvent entrer à Monteviden, qu'en foulant de leurs pieds, des milliers de cadavres étrangers, français; c'est un erime dont vous rendrez compte à la France.

Je suis étranger, je suis françuis, je vais casayer alors de parter un langage que les étrangers, que les français puissent comprendre.

Je les prie d'avoir de la bonne foil.

Strangers,

Quel motif vous a poussé à vous diriger du côté de sol oriental?

Lorsque vous y avez débarque, que possédiez vous? Comment y avez vous véeu?

Aujourd'hui, que pos-édez-vous?

Et à qui davez-vous cet or qui vous rand faciles les embarras da la vie !

Comme chaque étranger ne peut répondre, je réponds pour tous, mus sommes venus pour nous enrichir parce que nous étions sans un sous, ou possédant foit peu-

Notre débarquement nons a valu de l'or, parceque sur ce sal il est facile de l'amasser.

Nous mangeons, buvons, dormons parfaitement, nous sourions en envisageant un riche et un orgueilleux retour vers la patrie.

Aujourd'hai je vous le demande, étrangers, pouvous, nous, sans commettre un crime, refuser notre concours au pays, sux hommes qui nous ent donné toutes les jouissances qui rendent la vie précieuse, qui nous ent donné toutes les espérances qui font désirer des jours nombreux.

Maintenant je dis à vous, qui êtes un homme caamp' parceque vous êtes riche, quel mal vous a fait ce gouremement pour que vous vous imaginiez avoir le droit de lui refuser cet or que vous avez amaisé, parcaqu'il a contraint ces administrés à avoir de la boune foi?

Vous ne voulex tremper dans aucune opinion, ditenrous? C'est un mechant prétexte, je ne pardonne jamais & ceux qui ne s'opposent pas aux assassinats qui se commettent en leur présence.

J'écris, et je crois m'expliquer clairement, coux que les souffrent, ou manquent de force ou sont complices; dans les heures qui s'écoulent avec vitesse, s'ils manquent de force l'on doit s'en débarrasser, s'ils sont complices l'on doit faire disparaitre les coupables.

Gouvernement de Montevides, je te crois fort parce que tu as été bon jusqu'à la générosité.

Ecoute, retieus ce que te dis un étranger : En France, autrefois, c'est l'histoire qui me l'a appris, et c'est l'histoire qui le l'écrit, autre fois donc, la France se trouvait aussi exposée à subir une infame tyranie, et pour échapper à un joug odieux, pour sauvar l'avenir, alle fit disparaitre et des hommes et d'immenses fortunes.

Les hommes et les fortunes meurent chaque jour et les peuples justement gouvernés se multiplient et alors ne meurent jamais.

G. GELAS:
(La suite su prochein número).

Il paraît que M. Pichonaime beaucoup les pigeons qui ne lui coûtent guère, et qu'il en fait faire de tiès bons pâtés qui ne lui coûtent pas plus. C'est un moyen tout comme un autre de régaler ses amis et ses collègues à peu de frais; nous savions bien que M. Pichon était économe au point de ne pas payer celui qui les faisait.

Avis donc aux possesseurs de pigeonnièrs, aux cuisinièrs et patissiers, et aux amateurs de pâtés qui n'aiment pas la contrebande,

Couplet & co sujet.

Air: La Boulangère a des ècus.

Pichon aime bien les pigeons
Qui ne lui entitent guère ;
Mais Pichon
Nous t'en donnerons.
Des gros, des gras, des bons
Mon Pichon,
Surtout après la guerre!
Surtout après la guerre
Pichon,
Surtout après la guerre !

Autre sur le même sujet.

AIR: Ah! dargnez m'épargner le rente.

Monsieur Pichon soir et matin
Dedans sa cour va á la chasse,
Tuor los pigunos da voisia,
Il faut que jeunesse se passe;
Mais gare à vous, Monsieur Pichon,
Vous fastes besacoup de brioches,
St vous tuex tant de pigeons, (bis.)
Vous vous ferez mettre à la broche ! (bis.)

## NOUVELLES DU SOIR.

Il paraît qu'hier il y a eu une réunien à bord de la Gloire de tous les chefs et commendants des nations étrangéres convoqués a cet effet par M. le commendant des forces navales du Nort-Amérique.

Des personnes que l'en suppose bien informées ont dit que l'objet de cette réunion a été de savoir comment l'en considérait le blocus de Roses es comme civil eu comme étranger parce que dans le premier cas les nations doivent observer une ligne de condaite distincte, que dans le se-cond, pour l'établir, il nécessaire d'enquêtes indispensables.

L'on assure que le résultat de cette réunion a été entisfainant pour tous, une plus particuliérement pour le population étrangées qui serait la pressiées victime de blocus. Des lettres de Bosoi a'Ayres reques aujourd'hui par lo vapeur l'Impératrice, disent que M. le chargé d'affaires du Brésil, a demandé ses passeports à Rosas, en conséqueuce des issultes que l'ou dirigeait à l'Empereur. L'on njoute que Bosse les la accordés; mais que S. E. n'a pu partir puor estes destination, pour cause d'indisposition.



Au moment de mettre sous presse nous apprenons que deux français, non armés, étant allés sur la plage, chercher du sable, ont été arrêtés par les soldais d'Oribo et menés au camp:

## **AVIS DIVERS**

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pune en conneimiento del público, que se retira para el Rio Grande, de jando en cata plaza a su procurador con hastante poder: cuyo individuo es D. Jore Jonquin puarte Souza, con el cual se entendera para liquidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

Joan Q. Vinhao.

every concern the same of AVIS, of the later

Dimanche procliain 8 du courant , il y aura hal chez Valentin, depuis 2 heures de l'après midi jusqu'à la nuit.

Le prix d'entrée sera de six veintins comme d'habitude:

## A LOUER.

A un homme seul, dans la rue du 25 Mai, n. 41, une chambre tapi-sée, avec une croi-ée, donnant sur la rue. On traitera pour les conditions dans la maison même.

## AVIS.

Les interesses dans les affaires du desunt Pierre Tilhet qui n'ont pas presente leurs comptes jusqu'à ce jour, sont invites a se presenter dans le domicite du M. Adolphe Huguet, magasin de comestibles, cuadre du lion d'or, le lundi 9 du present mois, pour prendre connaissance des operations des sindies relativement à ce sujet en se munisiant de toutes leurs pieces; les interesses sont invites à ne pas manaquer à se presenter su jour et heure indiques.

Montevideo 3 octobre 1843.

Les sindice,

## EN VENTE

A la librerie de Hernandez rue du 25 Mai. 2 carientures lithographiées, sortant de la lithographie de M. Gelis

L'une réprésentant Cyriaco Alderete Prési dent légal, réfléchissant sur les dépenses que lui occasionne le siège de Montevideo.

L'autre représentant lo mémo personnege aiguteant son sabre pour couper la tête aux sauvages unitaires.

and the state of the saviety of the same of the

M. V. Bruland, medecin, approuve par la junte d'hygiene publique, a l'honneur d'informer le public qu'il a fixe son domicile rue del Rincon, maison Martin Cazenave.

AVIS

On prie le Franç-is qui a reccuilli un oiscau canari sans queue, de vou!oir bien le faire remettre chez Alme. Himonet, où il recevra une recompense s'il le desire ou un autre canari jeune.

#### ATIBO

Al público que se ha vendido la fonda situnda en la callo de Misioner, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Paldo Foro, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrisán dentro de seis dias.

Hontevideo, reptiambra 30 da 1843.

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé specialement par S. E. M. la géneral d'armes a former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes antions, qui n'apportienment à aucun corps' defendant actuellement cette place et qui veu ent s'enroler volontairement, de vouloir bien se presenter chez lui pres du cafe de l'Immortel, où il leur sera donne connaissance des conditions avantageuses et preriogatives dont ils jouitont.

RAYMOND.

AVIS.

On desire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnés qui en numient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue Sandolego,

### AVIS AU PUBLIC.

L'individu suquel nous avons appliqué la qualification de CAVALLERO DE INDUSTRIA, n'est pas FRANÇAIS. Nous nous sommes servi de sa langue insternelle, afin qu'il comprit misux notre pensee.

AVIS.

On demande une bonne cuinnière. S'adresser à la phormacie de la place.

## AVIS AU COMMERCE.

Par suite du depart pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freren, arrives au terme de sa societe, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a ete moni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demendés par leur familles, sur le sort des nommes François Sou-heui, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghetta, natif de Marsoille age

de 23 á 24 ans.

Lés personnes qui pourraient en fournir sont prièza de passer au bureau du "Patriote" ou des communications importantes sont déposées pour les intéresses.

POUR MARSEILLE.

Le 10 octobre proclisin partira par contrat, pour cette déstination la neuve goelette frangaise Ana, elle peut prendre encore quelques Tonnesex de fret et des passagers. Les personnes qui veulent profitér du cette occasion peuvent s'adresser à M. Laroche Lucas et Ca., rue du cerrito No. 44.

AVIS

Dimanche prochain, 8 octobre 1843.

Bal dans la salle de Martin Cazenave, au benefice de MM. Brunel, Felix et David, qui ne negligerent rien pour que les amateurs soient entisfaits.

L'orchestre sera compose comme par le passe et il executera des quadrilles, values et galops nouvellement arrives de France.

Le hal aura lieu tous les dimanches et jours de fete depuis 2 heures de l'apres midi jusqu'à huit heures du soir.

Prix d'entree 12 veintains.

Le directeur de la salle

В.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre recemment reçus de Paris et qui se trouven de reste dans l'institution de Mi l'albe Paul, rue de 25 mai h 9 342. Tele unaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres richte; id: tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Tahoada. Histoire de Napoleon evec portraits, plans de basaille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Geodesie ou traite de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astronomique la construction des cartes etc par Francocur professeur de la faculte des sciences de Paris.

Ocuvres complètes de Mirabosu. Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes geographiques separées. Matemáticas. Gramá-

rica de Chantreau,

AVIS AU PUBLIC:

En réponse à l'avertissement de Madamo Saturnina Navarro de Lira, isrèré dans le No. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.º Qu'il no refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale : mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.0 Qu'une fois cette contestation terminec, et le chissre du loyer fixé, la commission

de los prolugos à arres lo paiement de ce loyer.

3. Que l'imprimerre de cette dame est libre depuis le 30 juin : il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.cr suillet 1843 : le 30 juin l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en sut donné à la dite proprietaire. La preuve en sera faite au besois

AVIS.

Les personnes qui desirent apprendre & dame, le baton du la contré-pointe, voudéent bien se présenter à la selle située suo du 25 de Agosto, n. 181.

S'edresser & M. Béptieto Cerbennel.

La Germa, Jh. REYNAUD:

Implimente Concludional, And de las Concre No. 84.